



Des nouvelles de la FCJC février - 2018

Les membres du comité avaient rendez-vous le jeudi 22 février 2018 pour débattre des points d'actualité.

Assemblée des délégués

La société organisatrice, par la voix de son président Michel Monnin, nous informe que tout est en ordre et qu'ils se réjouissent de nous accueillir.

La tombola sera à nouveau organisée et les responsables se sont investis sans compter afin qu'elle soit bien achalandée. Quelques billets sont gardés afin que les participants à l'assemblée puissent encore en acheter. Précisons encore que cette année, les lots pourront être retirés sur place également le dimanche.

Afin de pouvoir mieux planifier les différentes interventions, les rapports ne seront plus lus. Les délégués les recevront avant l'assemblée et des exemplaires seront disponibles sur les tables pour les invités.

Nous rappelons que l'assemblée sera suivie d'une conférence de M. François Magnien.

Modifications du règlement

Différentes propositions ont été émises en vue de modifier le règlement. Les résultats obtenus lors des assemblées des sections seront communiqués lors de l'assemblée. Un tableau récapitulatif sera établi.

Statuts FCJC

La section de Porrentruy souhaitait modifier les statuts de la Fédération. Après consultation des autres sections, toutes ont refusé ces modifications. Elles sont donc abandonnées.

Parc à gibier de Courtételle

Après de longues années de bons et loyaux services, Serge Stadelmann a souhaité être démis de la fonction de responsable de l'entretien du parc. Une

consultation a été faite auprès des chasseurs afin de connaître les personnes intéressées par ce poste. Au terme de la consultation, cinq personnes se sont annoncées. Le comité a désigné MM Pierre Voyame et Jean-Pierre Bill qui travailleront en duo.

Concours photo

Comme chaque année, les membres du comité désignent le gagnant du concours photos, photos qui sont publiées sur le site Internet. Au terme des votes, c'est la photo de Gervais Marchand, représentant une compagnie de sangliers en mouvement lors d'une battue, qui a remporté la palme. Un prix lui sera remis lors de l'assemblée.

Finances

Le trésorier de la FCJC présente, pour la dernière fois, les comptes de l'exercice écoulé. Les comptes 2017 bouclent avec un déficit conforme au budget voté l'année dernière. Au terme de cette présentation, le président Berberat tient à féliciter chaleureusement Jean-Marie Boillat pour l'immense travail réalisé durant toutes ces années. L'ensemble des membres du comité adresse au trésorier des applaudissements bien mérités.

Dégâts aux prairies et pâturages

Par le passé, nombreux étaient les chasseurs qui participaient à la remise en état des prairies et pâturages suite aux dégâts commis par les sangliers. Cette pratique ayant été mise un peu en veilleuse ces dernières années, il est souhaité qu'elle soit à nouveau pratiquée avec comme objectif de poursuivre la bonne entente entre les milieux agricoles et les chasseurs. Une information allant dans ce sens sera faite aux chasseurs par les sociétés.

Commission d'instruction

P.-A. Lachat nous informe que 15 candidats se sont inscrits pour suivre la formation. Ce qui est très réjouissant.

Il est également rappelé que la journée ETAS se déroulera le samedi 24 mars prochain.

Commission des chiens

Il est rappelé que les inscriptions pour les différents cours sont toujours ouvertes. Les examens ponctuant les cours seront organisés par la Diana de Porrentruy en date du 23 juin 2018.

Divers

- Une commission de la faune est fixée le mercredi 21 mars 2018. Les commissaires de la FCJC y défendront les propositions faites lors des assemblées ;
- Nous avons également répondu présent à une séance convoquée par le service vétérinaire au sujet du traitement de la venaison. La FCJC y était représentée par P.-A. Lachat. Apparemment et du moins pour l'instant, nous pourrions continuer de pratiquer comme jusqu'à présent ;
- Au sujet du futur stand de tir, le dossier sera repris par ENV début 2019 ;
- Les membres du comité se retrouveront le samedi 24 mars pour une traque aux renards marquant la fin de la saison de chasse.